

Robert Darnton

# Bohème littéraire et Révolution



*tel* gallimard

COLLECTION TEL

Robert Darnton

# Bohème littéraire et Révolution

Le monde des livres  
au XVIII<sup>e</sup> siècle

Gallimard

La traduction de cet ouvrage a été rendue possible grâce au soutien de la Maison des Sciences de l'Homme (Paris). L'auteur et les éditeurs souhaitent en outre remercier les revues où les articles rassemblés ici ont fait l'objet d'une première publication, ainsi que Harvard University Press, qui leur ont libéralement accordé les autorisations nécessaires à la réalisation du présent recueil. On trouvera au début de chaque article les références de la première publication.

*Une première version de cet ouvrage a paru en 1983  
dans la collection Hautes Études/Gallimard/Le Seuil.  
© Éditions Gallimard, 2010, pour la présente édition.  
© Éditions de l'EHESS, 1983,  
pour la traduction, par Éric De Grolier, des chapitres 1, 2, 3, 5 et 7.*

*De la sociologie de la littérature  
à l'histoire de l'édition\**

« *Non numerantur sed ponderantur.* »

MARC BLOCH <sup>1</sup>\*\*

Parce que chaque génération choisit ce qui lui convient dans le corpus des « classiques », l'histoire littéraire côtoie inévitablement l'anachronisme. Nul historien ne lit l'ensemble de la production livresque de la société qu'il étudie ; déjà tributaire de sélections subreptices ou d'effacements oubliés, il ne connaît souvent que les livres triés par la tradition. Il risque donc de donner une image déformée des habitudes de lecture du temps passé. Cette distorsion n'est nulle part plus critiquable que dans l'étude de l'époque des Lumières en France, sujet placé au carrefour de l'histoire des idées traditionnelles et des tendances plus récentes de l'histoire sociale.

Les tenants de l'histoire sociale ont tendance à considérer les Lumières comme un phénomène social et comme une des forces d'« innovation » luttant contre l'« inertie » de l'Ancien Régime. Ils cherchent plus à situer les Lumières dans leur contexte culturel qu'à en commenter les textes, et ils étudient la culture de manière quantitative, souvent à partir de statistiques des auteurs ou de la production des livres. L'essai qui

\* Cet article a été initialement publié sous le titre : « Reading, writing, and publishing in Eighteenth-century France: A case study in the sociology of literature », *Daedalus* (winter 1971), p. 214-256. (Copyright : Robert Darnton.) Traduction Éric De Grolier.

\*\* Les notes sont réunies en fin d'ouvrage, p. 247.

suit passera en revue leurs travaux, afin d'examiner quelles conclusions peuvent en être tirées sur les écrivains et leurs lecteurs dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle, et cherchera ensuite à montrer comment on peut les compléter par des recherches sur l'édition de cette époque. L'édition est un domaine de convergence naturelle des forces sociales, économiques et culturelles, mais pour le XVIII<sup>e</sup> siècle elle ne peut être étudiée en faisant abstraction des forces politiques : une section finale traitera donc des rapports entre la politique et l'édition, en tant qu'ils sont révélateurs de la crise prérévolutionnaire.

## I

L'étude quantitative de la culture du XVIII<sup>e</sup> siècle commence avec un article publié il y a soixante-dix ans par Daniel Mornet, dans lequel il tentait de mesurer les goûts littéraires sous l'Ancien Régime en relevant les titres représentés dans cinq cents catalogues de bibliothèques privées, dont la plupart avaient été imprimés comme catalogues de ventes aux enchères dans la région parisienne entre 1750 et 1780. Il y avait trouvé un seul exemplaire, isolé, du *Contrat social* de Rousseau, et découvert avec surprise que ces bibliothèques ne contenaient qu'un pourcentage très faible des autres classiques des Lumières, alors que leurs rayons étaient bourrés d'œuvres d'écrivains aujourd'hui oubliés : Thémiseul de Saint-Hyacinthe, Madame de Graffigny, Madame Riccoboni... Les bibliophiles de l'époque divisaient la littérature française en deux périodes : « avant » et « après » Clément Marot. Et s'ils lisaient des philosophes, c'étaient le Voltaire de *La Henriade* et le Rousseau de *La Nouvelle Héloïse*<sup>2</sup>.

Coïncidant, ironiquement, avec une analyse culturelle fondée sur les « grands livres », la recherche de Mornet semblait ébranler quelques-uns des piliers des Lumières ; à tout le moins, il jetait un doute sur la théorie selon laquelle le *Contrat social* aurait ouvert la voie à Robespierre, et ses successeurs ont depuis fait de leur mieux pour élargir la brèche ainsi créée<sup>3</sup>. Cependant, les Rousseauistes ont quelque peu réparé les dégâts en contestant les preuves de Mornet<sup>4</sup>. Pourquoi se

fonder sur des bibliothèques privées assez importantes pour que l'on ait publié leurs catalogues, afin d'évaluer le succès d'un livre auprès des lecteurs du commun, impécunieux ? ont-ils demandé, faisant aussi remarquer que le message du *Contrat social* pouvait avoir atteint le grand public par la version qui en est donnée au Livre V du très populaire *Émile* et par les nombreuses éditions des œuvres publiées durant la dernière décennie, décisive, de l'Ancien Régime — période que l'étude de Mornet ne couvrait pas<sup>5</sup>. D'ailleurs, selon les règlements de l'ancienne librairie, les catalogues devaient passer par la censure avant d'être imprimés. Le *Contrat social* était donc exclu en principe des sources consultées par Mornet. Juste ou fausse, sa thèse reste à prouver.

Cependant, Mornet posait pour la première fois quelques problèmes fondamentaux : quelle était la littérature « vécue » sous l'Ancien Régime ? Qui produisait des livres au XVIII<sup>e</sup> siècle, qui les lisait et quels étaient-ils ? On ne pourra élucider le contexte culturel et social des Lumières sans répondre à ces questions, et l'on ne peut y répondre par les méthodes de recherche traditionnelles.

L'essai qui a le plus compté dans la formulation d'une nouvelle méthodologie a été la *Sociologie de la littérature* de Robert Escarpit<sup>6</sup>. Comme le suggère le titre de son livre, Escarpit, qui allait diriger le Centre de Sociologie des Faits Littéraires à Bordeaux, voulait définir l'objet et les méthodes d'une nouvelle branche de la sociologie. Il traitait les livres comme des agents d'un processus psychologique, la communication entre écrivain et lecteur, aussi bien que comme marchandises, circulant à travers un système de production, distribution et consommation. Comme les auteurs jouent un rôle crucial à la fois dans les circuits psychologiques et dans les circuits économiques de l'échange, Escarpit centrait son étude sur les écrivains : ceux-ci, soutenait-il, constituent un segment distinct de la population auquel s'appliquent les lois démographiques normales ; partant de ce postulat, il a tenté une histoire démographique de la production littéraire.

Afin d'obtenir un échantillon de la population, il est parti de la section encyclopédique du *Petit Larousse*, s'est référé aux bibliographies et aux dictionnaires biographiques, et a

obtenu une liste de neuf cent trente-sept écrivains nés entre 1490 et 1900. Il a ensuite converti ces données en un graphique sur deux pages, où le « fait littéraire » est représenté par les variations du nombre d'auteurs ayant moins de quarante ans. Escarpit observe que la proportion de jeunes écrivains s'élève après les décès de Louis XIV, Louis XV et Napoléon ; l'Édit de Nantes coïncide aussi avec un afflux de jeunes, auquel mettent fin d'abord le triomphe de Richelieu, puis l'échec de la Fronde. Pour Escarpit, la conclusion est claire : les événements politiques déterminent la démographie littéraire ; il confirme cette interprétation en se référant à l'Angleterre, où la victoire sur l'Armada produisit un « vieillissement » des écrivains qui ne prit fin qu'à la mort de Jacques I<sup>er</sup>.

Cet ajustement de la population littéraire aux batailles, aux édits, aux révolutions et à la naissance des souverains propose un scénario passionnant, mais qui laisse le lecteur perplexe. Faut-il croire qu'une sorte de contraception intellectuelle s'est diffusée dans la République des Lettres ? Les écrivains ont-ils limité leur nombre par loyalisme envers la bonne reine Élisabeth (ou, plus tard, envers Victoria), ou doit-on comprendre le « vieillissement » de la profession comme le signe d'une décadence ? Les jeunes gens ont-ils commencé à écrire en Angleterre afin de rendre la vie plus difficile à Charles I<sup>er</sup>, ou bien ont-ils cessé de produire en France pour manifester leur désaffection à l'égard de Louis XIV ? Si l'on écarte toute motivation consciente, pourquoi le nombre de jeunes auteurs a-t-il décru à l'avènement de Louis XIV et s'est-il accru après l'avènement de Louis XV et de Louis XVI ? Et pourquoi les naissances et décès des souverains ont-ils une telle importance démographique, ou exercent-ils une influence tellement plus patente que les révolutions de 1789 et de 1848, qui ne modifient pas l'allure de la courbe d'Escarpit, bien que 1830 apparaisse comme un tournant majeur ?

Un certain nombre d'interrogations tiennent aux imperfections des statistiques d'Escarpit. Un échantillon de neuf cent trente-sept écrivains sur une période de quatre cent dix ans est fort étroit : en moyenne 2,3 par an. En ajouter ou en retrancher un seul pourrait modifier la courbe de 5 % ou



davantage ; pourtant Escarpit a tiré quelques conclusions de grande portée de ces variations, opposant par exemple la jeunesse romantique à un monde littéraire peuplé d'hommes mûrs sous le Second Empire. Plus grave : Escarpit est incapable de déterminer le nombre des écrivains qui restent hors de l'échantillon. Il est évidemment persuadé que quelques douzaines de personnes (Lamartine et vingt-trois autres dans le cas des premiers romantiques) peuvent représenter, démographiquement, toute une génération. Sans doute, quelques individus peuvent être représentatifs d'une nouvelle tendance stylistique ou d'un nouveau mouvement culturel, mais non d'un phénomène justiciable de l'analyse démographique tel que le conflit entre générations ou l'ajustement de la population aux ressources.

Escarpit attribuait les différences sociologiques entre le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle littéraires à deux autres facteurs : la « provincialisation » et la professionnalisation. Il décelait un rythme d'« alternance Paris-province » à partir des origines géographiques des auteurs qu'il avait présélectionnés. Mais son argumentation géographique souffre des mêmes erreurs statistiques que celle concernant la démographie, ce qui fait qu'il ne réussit pas à prouver que le Paris de Balzac ait dominé la littérature française plus que celui de Diderot. En ce qui concerne la professionnalisation, les conclusions d'Escarpit semblent plus solides. Il donne deux tableaux statistiques tendant à prouver qu'il y avait davantage d'écrivains professionnels de la classe moyenne, ou vivant uniquement de leur plume, au XIX<sup>e</sup> siècle qu'au XVIII<sup>e</sup>, mais cette thèse n'est guère confortée par le fait que le total des pourcentages de la table pour le XVIII<sup>e</sup> siècle atteigne 166 %<sup>7</sup>.

Dans ce dernier cas, Escarpit a tiré ses chiffres du livre de David Pottinger, *The French Book Trade in the Ancien Régime*, autre exemple d'étude quantitative des auteurs. Pottinger avait utilisé les dictionnaires biographiques pour rechercher des données sur quelque six cents « écrivains » ayant vécu entre 1500 et 1800, puis avait réparti ceux-ci en cinq catégories sociales : clergé, noblesse d'épée, haute bourgeoisie, moyenne bourgeoisie et petite bourgeoisie ; il concluait apparemment que les auteurs de l'Ancien Régime appartenaient surtout à

la noblesse d'épée et à la haute bourgeoisie. Ici encore, la conclusion est plus convaincante que les données statistiques, car Pottinger a ruiné la représentativité de son échantillon en éliminant 48,5 % des écrivains dont il ne pouvait identifier l'origine sociale. Ce coup de bistouri statistique laissait une moyenne d'un auteur par an pour étayer une analyse sociale portant sur plus de trois siècles. De plus, Pottinger avait apparemment mal classé beaucoup d'écrivains, tel Restif de La Bretonne, mis dans la catégorie du clergé parce qu'il avait un frère ecclésiastique ; la plupart des seize autres noms figurant dans cette catégorie avaient soit des parents soit des protecteurs membres du clergé. Mais qui, sous l'Ancien Régime, à part les paysans, n'en avait point ? Les autres catégories de Pottinger ne sont guère plus défendables. Il avait placé tous les auteurs ayant servi dans l'armée ou la marine avec la noblesse d'épée, et les professeurs, apothicaires, architectes ainsi que toute personne « pouvant être identifiée comme homme de loi ou occupant une situation semi-juridique au service de l'État<sup>8</sup> » dans la haute bourgeoisie. Ce procédé placerait au sommet de la société bien des écrivains de statut social inférieur, vivant comme le Neveu de Rameau, mais s'intitulant juristes et même inscrits au barreau de Paris. En tout cas, il est presque impossible de délimiter les strates de la haute, moyenne et petite bourgeoisie, alors que les spécialistes de l'histoire sociale ont vainement cherché depuis des années à se mettre d'accord sur une définition satisfaisante de la « bourgeoisie » ; de plus, les définitions de la stratification sociale pour le *xvi<sup>e</sup>* siècle peuvent être inapplicables pour le *xviii<sup>e</sup>*.

Que faut-il donc conclure des essais d'analyse de la production littéraire selon les méthodes de l'histoire quantitative ? Rien du tout. Ni Escarpit ni Pottinger n'ont pu prouver que l'échantillon réduit choisi par eux pour représenter l'ensemble de la population d'une période donnée était réellement représentatif — et l'on peut douter que l'on puisse en trouver un qui soit satisfaisant, car il serait tout d'abord nécessaire de disposer d'un recensement complet des écrivains de l'Ancien Régime. Or un tel recensement semble impossible : car, après tout, qu'est-ce qu'un écrivain ? Quelqu'un

qui a écrit un livre, qui vit de sa plume, qui revendique ce titre, ou quelqu'un que la postérité a reconnu tel ? Le désordre conceptuel et les déficiences des données ont flétri cette branche de l'histoire socioculturelle avant qu'elle ne porte ses premiers fruits. Mais on ne doit pas juger des possibilités d'une sociologie de la littérature sur ses premières tentatives. Et les statistiques sur la production du livre devraient être plus fructueuses que celles qui concernent les écrivains — si l'on peut moderniser Mornet.

## II

Mornet avait montré que l'un des principaux obstacles qui empêchent de comprendre la culture de l'Ancien Régime est notre incapacité à répondre à la question fondamentale : que lisaient les Français du XVIII<sup>e</sup> siècle ? La réponse nous échappe, du fait que nous ne disposons pas de listes de « best-sellers » ou de statistiques de la « consommation » des livres pour les débuts de la période moderne. Les spécialistes de l'histoire quantitative ont donc sondé des sources variées, espérant en tirer suffisamment d'informations pour pouvoir reconstituer dans leurs grandes lignes les habitudes de lecture du XVIII<sup>e</sup> siècle. Leur prédilection pour les statistiques n'implique aucunement que l'on estime pouvoir réduire à des chiffres l'expérience de la lecture, mesurer quantitativement la qualité ou parvenir à une norme numérique de l'influence littéraire (les *Principia* de Newton n'obtiendraient qu'un score médiocre dans n'importe quelle enquête statistique sommaire). Les quantificateurs espèrent seulement obtenir une vue d'ensemble des lectures, en général et par genres. De très nombreuses données ont déjà été rassemblées dans les livres et articles de François Furet, Jean Ehrard, Jacques Roger, Daniel Roche, François Bluche (utilisant le travail de Régine Petit) et Jean Meyer<sup>9</sup>. Chacun de ces auteurs a utilisé l'une des trois catégories de sources possibles : les catalogues de bibliothèques privées, les comptes rendus critiques, et les demandes adressées à l'État pour obtenir l'autorisation de publier. Le problème de la lecture a été ainsi attaqué en force

de trois côtés. S'il a été cerné, si ces longues heures passées dans les archives et ces calculs laborieux sont parvenus à extraire des données une structure d'ensemble cohérente, alors il est permis d'espérer que le profil général de la culture littéraire du XVIII<sup>e</sup> siècle pourra peu à peu être dessiné. Mais avant de voir si toutes ces monographies peuvent faire l'objet d'une synthèse, il faut expliquer les caractéristiques de chacune d'entre elles, car elles ont toutes leurs points forts et leurs faiblesses.

François Furet a étudié les registres de la Bibliothèque Nationale contenant les demandes de permission pour la publication des livres. Celles-ci forment deux groupes : celui des permissions publiques (comprenant les privilèges et les permissions de sceau) pour les livres soumis au processus formel de la censure et passant par la voie bureaucratique normale de l'État, et celui des permissions tacites, pour les livres que les censeurs ne pouvaient ouvertement certifier comme inoffensifs sous les rapports de la morale, de la religion ou de l'État. Furet s'attendait à ce qu'une structure culturelle traditionnelle apparaisse dans la première catégorie, et à ce que la deuxième montre une structure novatrice : dans la seconde moitié du siècle, les permissions tacites, grâce à l'esprit libéral dans lequel Malesherbes dirigeait le commerce du livre, étaient, en effet, devenues une sorte d'échappatoire para-légale permettant à beaucoup d'œuvres des Lumières d'accéder au marché du livre. Mais quelles œuvres ? Combien d'entre elles ? Et par rapport au nombre total de livres publiés, quelle proportion pouvait être identifiée comme de caractère novateur ? Furet ne pouvait le dire. Il reconnaissait qu'une masse de livres non recensés circulait grâce à des permissions simples, des permissions de police et des tolérances, suivant l'échelle soigneusement graduée de la semi-légalité de l'Ancien Régime. De plus, les Français bourraient leurs poches, les doubles fonds de leurs malles, et jusqu'au carrosse du lieutenant général de police de Paris, d'une quantité inconnue de « mauvais livres » complètement illégaux. Ainsi, la liste officielle des permissions tacites ne pouvait mener loin dans l'identification de l'innovation.

Les problèmes d'identification deviennent plus ardues encore

quand on tente de classer les titres apparaissant dans les registres. Furet avait adopté le système de classification des catalogues du XVIII<sup>e</sup> siècle, en cinq sections normalisées — théologie, jurisprudence, histoire, « sciences et arts » et « belles-lettres » — et une foule de subdivisions qui produiraient une belle confusion dans n'importe quelle bibliothèque moderne. Pour les lecteurs de l'époque, les livres de voyages appartenaient à l'histoire, et l'« économie politique » se trouvait après la chimie et la médecine et avant l'agriculture et l'agronomie, ses voisins des « sciences et arts ». Mais le lecteur contemporain s'étonne d'apprendre que les premiers livres de politique (dans la catégorie des permissions publiques) étaient « presque tous des manuels de technique commerciale<sup>10</sup> ». Comment les statistiques sur l'« économie politique » pourraient-elles donc satisfaire son désir de savoir si les lectures des Français devinrent de plus en plus politiques à mesure que le XVIII<sup>e</sup> siècle approchait de sa fin ? Adapter les questions du XX<sup>e</sup> siècle aux catégories du XVIII<sup>e</sup> peut induire en erreur, en particulier le chercheur qui tente d'insérer les Lumières dans le tableau d'ensemble de la lecture sous l'Ancien Régime.

Enfin, Furet s'est heurté au problème des données incomplètes. Les demandes pour l'impression des ouvrages n'indiquent pas combien d'exemplaires ont été imprimés, ni le nombre des volumes, les dates, les lieux d'édition, ou les groupes sociaux impliqués dans les ventes. Sauf dans le cas des renouvellements de privilèges, elles donnent aux « best-sellers » la même valeur numérique qu'aux « fours » — celle de l'unité. Elles n'indiquent même pas si la demande s'est traduite par une publication effective. Et, naturellement, elles n'apprennent rien sur le rapport entre l'acquisition du livre et sa lecture.

Pour corriger ces défauts, Furet a entrepris une étude statistique d'ensemble sur les trente mille titres enregistrés entre 1723 et 1789. Son analyse, portant sur six échantillons de données, a été assez approfondie pour lui permettre de déceler quelques tendances générales, sans prétention à une connaissance détaillée de la topographie littéraire du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il a résumé ses résultats dans des graphiques dont les colonnes correspondent aux catégories du XVIII<sup>e</sup> siècle ; ils révèlent un

déclin de la théologie et une croissance de la littérature scientifique, qui suffisent à étayer sa conclusion principale concernant la « désacralisation » du monde. C'est là une conclusion importante, bien étayée par les chiffres, et qui contribue à renforcer l'opinion de Mornet selon laquelle la culture traditionnelle, classique, héritée du xviii<sup>e</sup> siècle, l'emportait sur les éléments fournis par les Lumières. Mais ces éléments sont trop dispersés et de manière aléatoire dans les divers graphiques pour fournir quelque profil quantitatif que ce soit des Lumières.

Jean Ehrard et Jacques Roger ont cherché à mesurer les lectures du xviii<sup>e</sup> siècle, selon une norme qui n'aurait pu être appliquée aux données de Furet, en quantifiant les comptes rendus critiques. Ils ont tenté de montrer quels étaient les genres les plus en vogue, suivant le nombre de livres recensés et la longueur de leurs comptes rendus dans deux périodiques sérieux, « de qualité » : le *Journal des Savants* et les *Mémoires de Trévoux*. Leurs statistiques concernent approximativement la même période, utilisent les mêmes catégories que celles de Furet, et ils arrivent à des conclusions complémentaires sur l'intérêt croissant porté à la science (qu'ils datent plus tôt dans le siècle), le déclin de la théologie et la « persistance des formes traditionnelles de la littérature<sup>11</sup> ». Malheureusement, ils n'ont pas fourni le même effort pour comparer leurs résultats à ceux de Mornet. Celui-ci avait lui-même soigneusement étudié les comptes rendus du *Mercur*e et conclu qu'ils ne présentaient aucune corrélation avec la popularité réelle des romans recensés<sup>12</sup>. Ses résultats pourraient être corroborés par une plus ample référence aux témoignages littéraires, car le journalisme du xviii<sup>e</sup> siècle reflète fréquemment les intérêts des journalistes plus que ceux de leurs lecteurs. Les journalistes de l'Ancien Régime devaient se frayer leur chemin, à coups de bec et d'ongles, à travers un monde de *cabales*, et de *combinaisons* (pour reprendre les termes en usage dans la mêlée de la République des Lettres), et leur prose porte les marques de cette lutte pour la vie. Ainsi, le *Journal des Savants* accordait au début du xviii<sup>e</sup> siècle une large place aux articles médicaux, non pour répondre à un grand intérêt de la part de ses lecteurs — qui en fait cessèrent

d'acheter « ce triste répertoire de maladies » — mais parce que le gouvernement en place en avait pris le contrôle pour le céder ensuite à une cabale de docteurs, qui l'utilisèrent pour propager leurs propres conceptions médicales<sup>13</sup>.

Ehrard et Roger ont essayé de garantir leurs statistiques contre de telles difficultés en analysant un grand nombre de comptes rendus : mille huit cents dans le cas du *Journal des Savants*. Mais il est difficile de tirer des conclusions de leurs données et de les coordonner avec celles des autres études. Que peut-on tirer, par exemple, du fait que le *Journal des Savants*, périodique à dominante scientifique, réduisit ses comptes rendus de livres scientifiques de presque un tiers vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ? Ses comptes rendus montrent un déclin dans toute la catégorie « sciences et arts », tandis que celle des « belles-lettres » est en spectaculaire ascension. Il serait téméraire de conclure que le public se désintéressa de la science, alors que, selon François Furet, les permissions tacites montrent précisément la tendance inverse. De plus, une étude récente de trois autres revues par Jean-Louis et Maria Flandrin a donné des résultats qui contredisent à la fois ceux de Furet et ceux de Ehrard et Roger<sup>14</sup>. Les périodiques ne semblent pas la bonne source pour l'étude statistique des goûts du public.

Les catalogues de bibliothèques privées pourraient mieux servir à l'histoire quantitative, comme Mornet l'avait indiqué à l'origine. Mais ils présentent des inconvénients qui leur sont propres. Peu de gens lisent tous les livres qu'ils possèdent et beaucoup d'entre eux — spécialement au XVIII<sup>e</sup> siècle — lisent des livres qu'ils n'ont jamais achetés. Les bibliothèques étaient en général constituées sur plusieurs générations : loin de représenter les goûts de lecture à un moment donné, elles étaient automatiquement archaïques. Par ailleurs, les bibliothèques du XVIII<sup>e</sup> siècle étaient purgées de tous leurs livres illégaux avant d'être mises aux enchères. Cette censure a été sans doute imparfaite (Mornet avait trouvé quarante et un exemplaires des *Lettres philosophiques* de Voltaire, qui étaient interdites), mais elle peut aussi avoir été assez efficace pour exclure des catalogues de ventes une bonne partie des œuvres des Lumières.

En dépit de ces difficultés, le travail de Mornet demeure le plus important de sa catégorie, du fait qu'il couvre un grand nombre de bibliothèques et que Mornet a pu retracer la situation sociale d'un grand nombre de leurs propriétaires. Il avait constaté que ceux-ci occupaient des situations variées dans la couche supérieure de la classe moyenne (beaucoup de médecins, d'hommes de loi, et surtout d'officiers, comme aussi des ecclésiastiques et des nobles d'épée et de robe), et que les goûts de lecture n'étaient pas étroitement liés au statut social. Louis Trenard a obtenu des résultats analogues dans sa recherche, non quantitative, sur les bibliothèques de Lyon<sup>15</sup>. Mais c'est dans les études portant sur un seul groupe social que la méthode de Mornet a été appliquée de la manière la plus réussie. La recherche de Daniel Roche sur la bibliothèque de Dortous de Mairan est en fait limitée aux lectures d'un seul individu, mais Roche a prouvé de manière convaincante que Mairan était un représentant typique des savants de deuxième ordre du milieu du siècle, et ses résultats peuvent donc donner une idée générale des habitudes de lecture dans le milieu influent des académiciens de second rang. François Bluche, utilisant les recherches de Régine Petit, a étudié les bibliothèques de trente membres du Parlement de Paris, cataloguées entre 1734 et 1793 ; il a pu en tirer un tableau convaincant de la culture parlementaire, mais sans parvenir à retracer son évolution au cours du siècle. La comparaison qu'il a faite entre les catalogues de 1734-1765 et ceux de 1766-1780 ne révèle pas un déclin de l'intérêt pour le droit et un accroissement de celui pour les belles-lettres et les sciences et arts, comme il le soutient, car les différences statistiques ne sont pas significatives — pas plus de 1 %. Néanmoins, les conclusions de Bluche rejoignent de près celles de Jean Meyer, qui a étudié les bibliothèques de vingt membres du Parlement de Bretagne. Meyer a fondé ses statistiques sur les inventaires après décès, sources en général plus sûres que les catalogues de ventes. Il a trouvé que la littérature « traditionnelle » était prépondérante, par contraste avec le faible pourcentage des œuvres inspirées par les Lumières ; il a aussi noté un déclin de la proportion des ouvrages juridiques et religieux et un accroissement de celle de la littérature contempo-



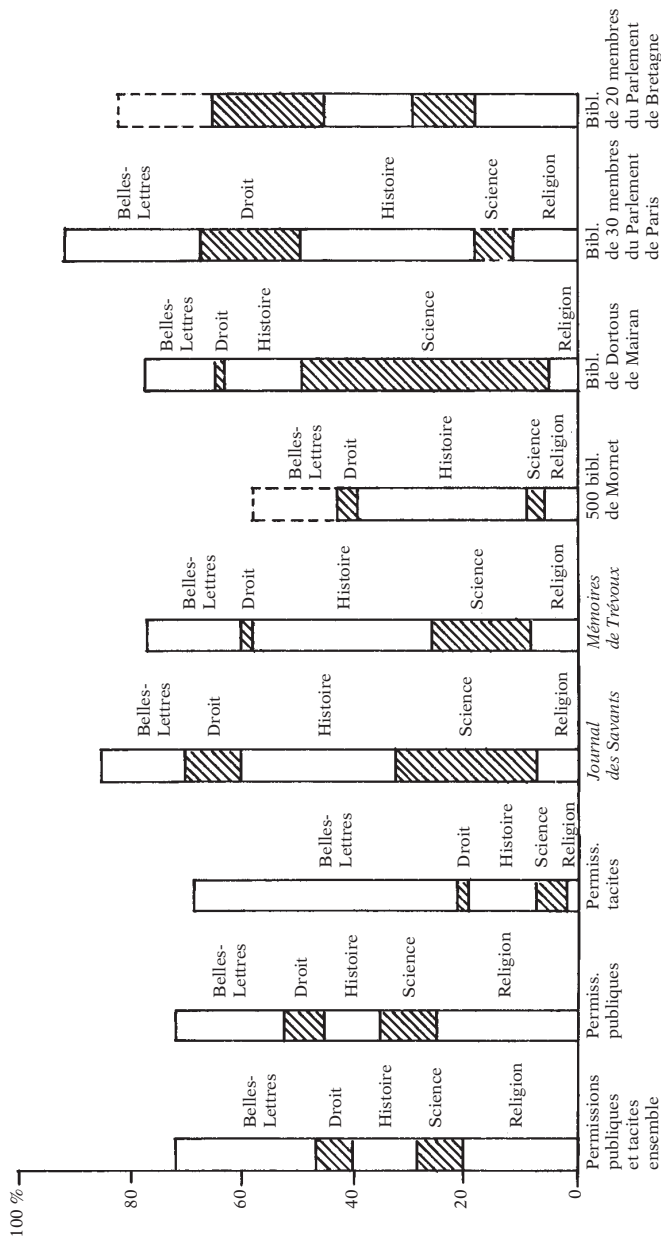
raîne au cours du siècle. L'histoire quantitative semble donc avoir contribué à tracer les contours de la culture de la haute noblesse de robe.

Mais a-t-elle réussi à mesurer les habitudes de lecture des Français dans leur ensemble? Le caractère complémentaire des monographies donne quelque espoir à cet égard: les faiblesses de l'une sont compensées par la solidité de l'autre sur un même point. Furet a exploré tout le terrain, mais il a donné le même poids à chaque titre et n'a pas atteint le lecteur du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ehrard et Roger s'en sont davantage approchés, mais leur mesure semble inexacte; Mornet, Roche et Bluche ont pénétré au cœur des bibliothèques du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais seulement dans celles de leurs sections qui ont pu être mises aux enchères. Si chaque monographie pouvait révéler les aspects laissés dans l'ombre par les autres, on pourrait considérer le tableau d'ensemble comme satisfaisant. Les résultats des unes renforcent-ils ceux des autres, ou bien sont-ils mutuellement contradictoires? Le problème semble assez important pour faire l'objet d'un graphique<sup>16</sup>.

Malheureusement, on ne peut tirer de cette mosaïque confuse aucune conclusion claire. Quelques-unes des différences sont facilement explicables: le droit occupe naturellement une place importante dans les graphiques des parlementaires, la science dans celui de Dortous de Mairan, et la théologie dans les permissions publiques par opposition aux permissions tacites. Mais des catégories standard telles que les belles-lettres, l'histoire et les sciences varient de manière considérable et les proportions sont très différentes. Si l'on imagine chaque colonne du graphique sous les traits d'une jeune fille et chacune des parties en grisé comme représentant l'une des deux pièces de son maillot de bain, on se rendra compte du caractère disparate du groupe de monographies auquel nous avons affaire.

Cet «effet bikini» est quelque peu atténué si nous considérons l'évolution des pourcentages dans le temps. Toutes les monographies s'accordent pour établir que les Français lisaient beaucoup de livres d'histoire — une telle quantité que l'on ne peut plus soutenir le mythe déjà discrédité d'un XVIII<sup>e</sup> siècle «an-historique» — et la proportion en est restée

Patterns de lecture.



Voir la note 16 pour les explications

stable durant tout le siècle. L'ensemble des études indique aussi que les lectures religieuses diminuent au cours de cette période ; les lectures scientifiques se sont probablement accrues, ou sont, peut-être, restées constantes. D'une manière générale, on constate que le public des lecteurs a subi une certaine « désacralisation », selon le terme de Furet. Cependant, cette tendance pourrait représenter l'accélération d'un mouvement de sécularisation déjà commencé au Moyen Âge, et la reconnaître n'aide guère à affiner les généralisations sur l'âge des Lumières ; d'autre part, aucune autre généralisation ne peut être tirée des études quantitatives.

Peut-être est-il impossible d'avancer des propositions générales sur la culture littéraire de la France du XVIII<sup>e</sup> siècle, parce qu'un tel ensemble n'existe tout simplement pas. Dans un pays où quelque 9 600 000 personnes avaient, dans les années 1780, assez d'instruction pour signer de leur nom<sup>17</sup>, il peut y avoir eu plusieurs publics de lecteurs et plusieurs cultures. Dans ce cas, les partisans de l'histoire quantitative feraient mieux d'éviter les analyses globales de la lecture et de concentrer leurs efforts sur l'étude de groupes spécifiques, tels que les parlementaires de Bluche et Meyer. Ce type d'histoire quantitative s'est révélé un outil valable, si on l'utilise avec circonspection, en liaison avec d'autres sortes de preuves et en se référant à des segments de la population bien définis. Mais il n'a pas fourni de réponse aux questions d'ensemble posées par Mornet, et il n'y a pas de raison permettant d'espérer que ces réponses puissent résulter d'une nouvelle suite de monographies.

Après la première publication du présent essai, plusieurs études statistiques sur la lecture au XVIII<sup>e</sup> siècle ont été publiées<sup>18</sup>. Elles contiennent d'autres séries de graphiques, aussi riches en contradictions les unes par rapport aux autres que les précédentes. Le problème que l'on rencontre en tentant de les faire rentrer dans un tableau cohérent de la culture littéraire de l'Ancien Régime est qu'elles couvrent différentes sortes de données : quelques-unes concernent les habitudes de lecture de milieux particuliers, d'autres la lecture à travers toute la France d'après différentes sources. Les contradictions sont plus graves dans ce deuxième cas, mais toutes les

monographies souffrent des faiblesses des données de base, et ces défauts ne disparaîtront pas si l'on soumet à la quantification davantage d'enregistrements officiels et d'autres périodiques. Il est possible d'étendre indéfiniment le jeu de graphiques — mais où tout cela va-t-il mener? Peut-être à revenir à Mornet. Aucune recherche plus récente n'a permis soit de discréditer soit de raffiner son analyse, mettant en relief le poids des dépôts accumulés par la culture traditionnelle par rapport aux petits ruisseaux de modernisme dans les habitudes littéraires du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Mais l'interprétation de Mornet appelle elle-même d'autres preuves, car aucune des sources examinées par lui ou par ses successeurs ne pouvait inclure les ouvrages les plus modernes, et aucune des catégories utilisées pour leur examen ne peut être considérée comme coextensive aux Lumières. Le problème de la mesure de l'« inertie » par opposition à l'« innovation » dans les lectures de l'Ancien Régime se résume toujours à un problème de données : tirer les statistiques des sources administratives, de périodiques censurés ou de catalogues de bibliothèques également censurés signifie que l'on élimine la plus grande partie des Lumières. Il n'est pas étonnant que les spécialistes de l'histoire quantitative aient trouvé si lourd le poids du passé, alors que le présent était pour sa plus grande part absent de leur balance. Il serait cruel de conclure que toutes ces laborieuses quantifications ne nous ont pas beaucoup avancés par rapport à Mornet, mais le fait est que nous ne savons pas encore exactement ce que lisaient les Français du XVIII<sup>e</sup> siècle.

### III

Si la sociologie de la littérature n'a pas réussi à se développer en discipline autonome cohérente, et si les efforts de quantification n'ont pas encore pu fournir de réponses aux questions fondamentales concernant la lecture du passé, les sociologues et les quantificateurs n'en ont pas moins montré qu'il importait d'interpréter la culture de l'Ancien Régime autrement qu'en simples termes de valeur littéraire. Les

<u>1. De la sociologie de la littérature à l'histoire de l'édition</u>	<u>7</u>
<u>2. Dans la France prérévolutionnaire : des philosophes des Lumières aux « Rousseau des ruisseaux »</u>	<u>47</u>
<u>3. Bohème littéraire et Révolution : Jacques Pierre Brissot de Warville, espion de police</u>	<u>83</u>
<u>4. Vies privées et affaires publiques sous l'Ancien Régime</u>	<u>113</u>
<u>5. Le monde des libraires clandestins sous l'Ancien Régime</u>	<u>135</u>
<u>6. Un commerce de livres « sous le manteau » en province à la fin de l'Ancien Régime</u>	<u>183</u>
<u>7. La guerre des encyclopédies</u>	<u>209</u>

*Appendices*

<u>Notes</u>	<u>247</u>
<u>Index</u>	<u>285</u>

Robert Darnton

Bohème  
littéraire  
et Révolution



tel gallimard

# Bohème littéraire et Révolution. Le monde des livres au XVIII<sup>e</sup> siècle Robert Darnton

Cette édition électronique du livre  
*Bohème littéraire et Révolution. Le monde des livres au XVIII<sup>e</sup> siècle*  
de Robert Darnton  
a été réalisée le 19 décembre 2013  
par les Éditions Gallimard.

Elle repose sur l'édition papier du même ouvrage  
(ISBN : 9782070127887 - Numéro d'édition : 172188).

Code Sodis : N32482 - ISBN : 9782072314070

Numéro d'édition : 223671.